

LE PUBLICISTE.

DUODI 12 Fructidor, an VIII.



Le prix de l'abonnement du PUBLICISTE est de 15 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, & 50 fr. pour l'année.

Les loix & arrêtés des consuls sont imprimés textuellement & délivrés aux souscripteurs sans augmentation de prix.

Les lettres & les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n°. 423, butte des Moulins, à Paris

I T A L I E.

De Rome, le 2 août (14 thermidor).

Il est émané de la junte d'état un ordre de S. S., en date du 28 juillet, qui défend, sous des peines sévères, toutes assemblées suspectes, clamours séditieuses, &c. Quiconque sera convaincu d'avoir tenu des discours tendans à la révolte, à répandre des nouvelles alarmantes ou d'avoir assisté à des assemblées secrètes, sera puni des peines corporelles, même de la peine de mort, suivant la gravité des circonstances & la qualité des personnes.

Le général Massena a demandé au saint-pere, de la part du gouvernement français, la liberté du jeune prince Santa-Croce & des autres romains détenus pour opinions politiques. Pie VII a fait élargir le premier. Quant aux autres, on assure que S. S. a répondu qu'elle désireroit pouvoir les traiter de la même manière; qu'elle ne feroit en cela que suivre le vœu de son cœur paternel; mais qu'elle n'avoit pas pu se dispenser de prendre avec S. M. Sicilienne l'engagement de lui remettre ces prisonniers dans le cas que les Français fassent des progrès vers le midi de l'Italie.

De Milan, le 18 août (30 thermidor).

On est fort tranquille ici: le clergé paroît très-content de la liberté qu'on lui laisse, & il ne paroît nulle part opposé aux français.

On parle beaucoup de constitution, mais rien ne paroît encore imprimé.

Notre archevêque a écrit à Pie VII, & est avec lui en correspondance catholique.

Le général Massena part demain pour la France; on y attend le général Bruue au premier jour.

A U T R I C H E.

De Vienne, le 14 août (26 thermidor).

La reine de Naples a une suite si nombreuse, qu'on a été obligé de la faire partir de Trieste en trois divisions, & à trois jours de distance, pour que le service des chevaux de postes ne manquât point. Les retards qu'a éprouvés l'arrivée de cette princesse, contrariée successivement par les événemens de la guerre & par les vents, sont un évènement

fâcheux pour les Anglais, qui comptoient beaucoup sur son assistance, pour engager notre cour à continuer la guerre. Les négociations sont aujourd'hui trop avancées pour que son influence puisse en empêcher la conclusion. D'ailleurs, l'opinion publique s'est prononcée si fortement pour la paix depuis quelques semaines, qu'il y a eu lieu de craindre des mouvemens séditieux, sur-tout en Hongrie, si le bruit venoit à se répandre que la guerre pourroit continuer. Presque par-tout, dans les états héréditaires, les garnisons sont si foibles, qu'il seroit dangereux de les exposer à lutter contre le peuple une fois mutiné.

Le feld-maréchal Starray s'est retiré à Pragues, où l'on dit qu'il sera employé par l'archiduc Charles à la défense de la Bohême, si ce royaume vient à être attaqué. C'est une honnête retraite que la cour a cru devoir accorder à ce général, qui a un grand nombre de partisans dans la haute noblesse de Hongrie, dont il fait partie. Le général Kray, son rival, qui n'appartient pas à cette haute noblesse, a parai elle beaucoup d'ennemis, qui le regardent comme un parvenu, & sont bien loin de rendre justice à ses talens. Mais les hommes impartiaux lui rendent la justice, que dans les diverses vicissitudes de la guerre, il est le seul général autrichien, après M. de Beaulieu, qui a combattu contre les Français avec des forces inférieures, & qui ait montré de l'énergie dans la position la plus critique.

Le général Alvinzi est parti pour la Hongrie, afin d'obtenir des comitats la prestation des recrues arriérées.

On s'attend à voir arriver ici l'archiduc Charles, non pour assister aux conférences de guerre, mais pour voir l'électeur de Cologne qui veut le faire héritier de son immense fortune.

A L L E M A G N E.

Du Munich, le 20 août, (2 fructidor).

La nomination du baron de Mongelas à la place de ministre des finances, a été un coup de foudre pour ses nombreux ennemis de la noblesse & du clergé, qui, depuis 15 jours, faisoient courir le bruit qu'il avoit été disgracié. Il paroît qu'il réunira les deux ministères; ce qui équivaloit au poste de premier ministre. C'est un homme d'esprit, qui a de vastes connoissances en histoire, en politique, & dans les diverses branches de l'administration publique. On sait qu'il fut, en quelque sorte, expulsé de la Bavière, il y a 20 ans, par le feu électeur, auquel on l'avoit peint comme affilié à la secte des illuminés. Il se retira alors auprès du duc de Deux-Ponts, qui l'accueillit & l'employa pendant plusieurs années dans les affaires étrangères. Son frere, l'électeur actuel, s'attacha le baron de Mongelas un an avant son avènement à l'électorat, & depuis ce moment, sa confiance en lui a toujours été en augmentant, malgré les efforts qu'on a faits, pour la lui faire perdre, les ennemis de ce ministre, qui sont principalement dans la haute noblesse,

De Ratisbonne, le 20 août (2 fructidor).

Voici le texte de la proclamation adressée par le général Grenier aux habitans des pays occupés par l'aile gauche de l'armée du Rhin :

« Des assassinats multipliés sont commis journellement dans vos contrées. Plusieurs habitans & militaires français sont tombés sous les coups de quelques scélérats qui rodent dans les forêts. Les auteurs de ces forfaits sont des vagabonds auxquels se réunissent quelques habitans mal intentionnés qui, tous les jours, se rendent coupables de nouveaux crimes.

Habitans des campagnes, vous êtes les premiers intéressés à purger votre pays des brigands qui l'infestent. Votre existence, celle des personnes qui vous sont les plus chères, la conservation de vos propriétés, tout doit vous engager à seconder efficacement les mesures énergiques que prendront les officiers généraux & commandans militaires pour leur entière extermination. Que chacun de vous les dénonce aux commandans des cantonnemens; indiquez les repaires où ils se retirent; guidez les troupes qui devront les saisir; qu'ils ne trouvent d'asyle nulle part, & que, poursuivis par-tout, ils soient enfin arrêtés & punis selon toute la rigueur des loix.

Le lieutenant-général Grenier, voulant prévenir de nouveaux crimes, & desirant prendre les mesures nécessaires pour y parvenir, arrête :

Art. 1^{er}. Immédiatement après la réception du présent arrêté, les officiers-généraux de l'aile gauche donneront les ordres nécessaires pour que, dans leurs cantonnemens respectifs, il soit fait un recensement général de toutes les armes portatives qui s'y trouvent. Le commandant de chaque cantonnement désignera un officier qui accompagnera le bourguemestre dans toutes les maisons, & fera un état de la quantité d'armes, leur espèce, leur qualité, & des personnes auxquelles elles appartiennent. Cet état sera envoyé au général de brigade commandant l'arrondissement.

II. Tout habitant qui, vingt-quatre heures après la publication du présent arrêté, n'auroit pas fait connoître au commandant du cantonnement les prisonniers de guerre, déserteurs ou gens sans aveu qu'il auroit chez lui, ou continuerait à leur donner asyle, sera regardé comme complice d'assassin & poursuivi comme tel.

III. Il est expressément défendu à tout habitant de porter aucune espèce d'arme, à moins qu'il n'ys ait autorisé par écrit par l'officier général commandant l'arrondissement. Les gardes forestiers & les baillifs pourront porter les leurs; mais ils devront être munis d'une permission qui leur sera délivrée par l'officier-général le plus voisin. Tout habitant trouvé en contravention au présent article sera arrêté, traduit à une commission militaire & puni comme complice d'assassin.

IV. Les communes sur les territoires desquelles aura été commis un assassinat, seront exécutées militairement; il y sera envoyé des troupes qui y vivront à discrétion.

V. Tout individu qui favorisera d'une manière quelconque ou qui cherchera à soustraire un assassin à la vengeance des loix, sera puni de la même peine qu'auroit subi l'assassin.

Ratisbonne, le 25 thermidor (17 août) an 8 de la république française.

Le lieutenant-général, *Signé, GRENIER.*

De Francfort, le 23 août (5 fructidor).

Le bruit court que les troupes du landgrave de Hesse-Cassel ont reçu l'ordre de se tenir prêtes à marcher, & l'on croit qu'elles doivent prendre possession incessamment des pays ecclésiastiques qui doivent être sécularisés en faveur du landgrave, entr'autres la riche abbaye de Fulde. Il paroît que de tous les princes d'Allemagne ce prince sera celui qui, proportionnellement, obtiendra la plus grosse part des sécularisations. C'est aussi celui qui a le plus riche trésor. On prétend qu'il a en réserve près de soixante millions de livres de France.

De Manheim, le 23 août (5 fructidor).

Ayant hier les Français prirent possession des archives au palais électoral, malgré les protestations que fit, à cet égard, le gouvernement palatin. Des ordres récemment émanés du ministre de la justice, portent que, conformément à l'arrêté des consuls du mois de décembre dernier, l'on doit rechercher, dans les divers pays de la rive droite du Rhin occupés

par l'armée française, tous les titres & documens relatifs à la rive gauche du Rhin. Les archives de l'évêché de Spire ont été, en conséquence, saisies à Bruchsal, & les papiers qu'on en a triés concernant la partie de cet évêché, située sur la rive gauche, ont été transportés à Mayence, il y a deux ou trois jours.

De Wesel, le 22 août (4 fructidor).

Le Hundsruock est ravagé par des brigands, qui ont à leur tête un homme entreprenant & hardi, qui se nomme Hunnes. Le nombre de ces brigands se monte à plus de 300 hommes. On va faire marcher des troupes pour les détruire.

REPUBLIQUE BATAVE.

De la Haye, le 25 août (7 fructidor).

Nous sommes en mesure de recevoir les anglais au cas qu'ils tentent un débarquement, mais il n'en est plus question depuis cinq jour.

Des lettres d'Allemagne annoncent que le général Augereau, a passé la revue générale de son armée; & qu'en cas de reprise des hostilités, 200,000 hommes se porteront directement sur Vienne.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Bordeaux, le 7 fructidor.

Ce fut hier matin que le général Berthier arriva dans nos murs; il avoit laissé tous ses équipages à la Bastide. Malgré toutes ses précautions, il fut reconnu, entouré, suivi d'une foule immense qui ne se lassoit pas de crier: *Vive la république, Bonaparte & Berthier.* Ce fut au bruit de ces acclamations qu'il fut conduit à l'hôtel de Fumel. Le canon annonça son arrivée, & toutes les autorités civiles & militaires vinrent le saluer. A midi & demi, il passa en revue les gardes d'honneur, la garde soldée & la gendarmerie à cheval. Il se rendit ensuite au port, visita la rade, se présenta chez l'épouse du général Boudet, qui a vaincu avec lui à Maringo & est parti pour Madrid ce matin à quatre heures.

Le courrier de la Malle, parti le 3 de Bordeaux pour Paris, a été arrêté à dix lieues d'ici par quatre hommes armés qui lui ont enlevé environ 36 mille francs qu'il portoit pour le compte de différens particuliers. Ils n'ont point touché à ses dépêches. La gendarmerie est à leur poursuite.

De Strasbourg, le 8 fructidor.

Le général Moreau se dispose à partir aujourd'hui ou demain au plus tard pour le quartier-général à Augsbourg, qui sera transféré à Nymphenbourg, près Munich. Le commissaire-général Mathieu Favier a déjà pris la même route. Le lieutenant-général Lecourbe, qui dans ces circonstances ne peut pas faire le voyage de Paris, partira pour son quartier-général à Kempten, aussi-tôt qu'il sera rétabli d'une indisposition qui le retient encore ici. Le lieutenant-général Sainte-Suzanne se rendra en Franconie, où se réuniront les divisions Colaud & Souham. Tous les autres généraux qui se trouvent encore ici, et qui sont attachés à l'armée, ne tarderont pas à partir. Peut-être que lorsque l'empereur apprendra la dénonciation de l'armistice, il se déterminera à signer le projet des préliminaires, dont notre gouvernement ne voudra ni ne pourra se départir.

M. de Reibelt, envoyé bavaro-palatin, qui vouloit séjourner ici pendant quelque tems, partira aujourd'hui ou demain.

Les lettres d'Augsbourg annoncent que l'Autriche a fait considérablement renforcer l'armée du général Kray, & sur-tout son corps d'armée au Tyrol; qui est actuellement commandé par le général de Staader, en remplacement du prince de Reuss, nommé directeur-général des enrôlemens autrichiens dans l'Empire, à la place de son frere, auquel est échu le gouvernement de la principauté de Reuss en Saxe. Il s'est tenu une grande conférence à Inspruck, entre les généraux Staader, Hohenlöhe, Mercantin, Auffenberg, Grün & autres, pour aviser aux moyens de défense du Tyrol, dans le cas de reprise des hostilités. Le quartier-général du corps du Tyrol vient d'être transféré à Schwaz. Un membre des états de ce pays a été envoyé à Vienne avec une mission très-importante.

De PARIS, le 11 fructidor.

Le ministre de l'intérieur est revenu de la campagne, où une indisposition le retenoit depuis quinze jours.

Plusieurs journaux annoncent comme certaine la nomination du citoyen Truguet à une place de conseiller d'état.

Le premier consul est parti avant hier 9, pour Merfontaine, où il passera quelques jours.

Ce matin à 9 heures, un trou de 5 à 4 pieds de diametre & de 8 à 10 de profondeur, s'est ouvert soudain au milieu de la rue du Regard, dans une cave abandonnée, selon les apparences, long-tems avant que la rue fût bâtie. . . . Ce n'étoit rien. Mais dans un instant & aussi rapidement que l'éclair, le bruit a couru que toutes les maisons alloient s'enfoncer dans les carrieres. En pareil cas, on commence toujours par la peur & ont finit par l'examen, quoique la marche contraire fût plus raisonnable. Examen fait, chacun s'est facilement convaincu que cette excavation n'avoit rien de commun avec les carrieres. On s'occupe de la combler, & demain ses traces auront disparu.

On imprime chez Didot une nouvelle édition de Pope, traduit par Fontanes.

On annonce un nouvel ouvrage de Laharpe, sous le titre de *Correspondance littéraire avec Paul I^{er}*, en 4 vol. in-8°. La révolution n'a pas tué tous les talens anciens; & pour en faire germer de nouveaux dans tous les genres, elle n'a besoin que de s'arrêter.

Depuis que les nouvelles sont rares ou difficiles, plusieurs journalistes se sont mis sur le pied de nous donner l'histoire ancienne, sous le nom d'*Ephémérides*, ce que Saint-Aubin appelle *vendre l'histoire au regrat*. « J'aime assez cette maniere, ajoute-t-il, parce que chacun peut en acheter selon ses besoins & ses moyens; mais j'voudrois que les regratiers littéraires, chargés de cette partie intégrante de nos journaux, s'occupassent moins d'un bambin mort de la peste vérole dans le sixieme siecle, du placement d'un reverberaire ou d'une révérence faite à tel prince ignoré, & d'avantage de législation, de mœurs, de sciences et arts ».

Les dictionnaires auront toujours un grand attrait pour notre paresse; & malgré ses petits inconvéniens, l'ordre alphabétique a cet avantage qu'il épargne à l'auteur la peine des liaisons, & au lecteur celle des recherches. . . . Voilà pourquoi nous avons vu depuis une vingtaine d'années les sciences, les arts & les lettres soumis à cette forme; & ceux qui s'en plaignent en profitent comme les autres.

Le citoyen Desessarts, un de nos plus laborieux écrivains, vient de publier les deux premiers volumes d'un ouvrage qui en aura six, & dont nous sentions vivement le besoin. Il a pour titre: *Les Siecles Littéraires de la France, ou Nouveau Dictionnaire historique, critique & bibliographique de tous les écrivains français, morts & vivans, jusqu'à la fin du 18^e siecle*. . . . En reconnoissant que ce n'est qu'une compilation, nous devons avouer qu'elle est faite avec soin, & qu'elle renferme des articles qu'avoient nos meilleurs biographes: tels sont ceux de Dalember, de Beaumarchais, de Bally, de Champfort, du cardinal de Bernis, de Buffon, des freres Etienne, &c. . . . Le prix de ces deux vol. est de 12 fr. S'adresser au citoyen Desessarts, libraire, place de l'Odéon.

Le citoyen Ferlus, directeur de l'école de Soreze, l'une des plus célèbres de l'Europe, fait annoncer, par la voie des feuilles publiques, que ses exercices littéraires auront lieu désormais, à compter de cette année, les 15, 16 & 17 fructidor.

Nous avons annoncé, il y a quelque tems, l'arrestation d'un citoyen nommé Guerville. Il nous écrit aujourd'hui; qu'en le faisant arrêter, le ministre de la police n'a fait que prévenir son intention de se constituer volontairement prisonnier pour faire juger sa contumace.

La diligence de Rennes à Paris fut arrêtée dans la nuit du 4 au 5, près la commune de Tilliere, entre Verneuil & Nonancourt.

La recette de Mantes, de la dernière décade, a été arrêtée & volée à trois heures de l'après-midi sur la route de Saint-Germain à Versailles, vis-à-vis les arcades de Marly, par 8 à 9 brigands bien armés & bien vêtus.

Le 9 thermidor, le citoyen Frenot, gendarme à la résidence de Rouen, fut tué d'un coup de pistolet tiré à bout portant par un individu signalé comme suspect, & à qui il demandoit ses papiers. L'assassin, désarmé par les passans indignés de son action, a été conduit au bureau central, où il a déclaré être Venitien, âgé de 28 ans, & soldat avant la révolution. Quant à son domicile, il a refusé de le déclarer, & tout porte à croire qu'il s'est donné un faux nom.

Il s'étoit formé dans Maine & Loire quelques rassemblemens contre lesquels on a dirigé les brigades de gendarmerie; mais l'expédition n'a pas eu tout l'effet qu'on s'en étoit promis.

La dissolution des bandes de voleurs dans l'Ardèche a permis au général Ruby d'y activer la recherche des conscrits. Plus de 500 sont déjà partis pour le dépôt, & l'on espere quadrupler ce nombre.

On a conduit au commencement de ce mois dans la prison militaire de Caen, six marins anglais arrêtés au hâvre de Courseulles. Ils étoient descendus sous prétexte de chercher des vivres & de faire de l'eau.

Nous lisons dans le *Citoyen Français*, que depuis quelques jours le nombre des chouans en mouvement s'est sensiblement accru entre le Mans, Laval & Château-Gontier.

Une lettre d'Amboine, reçue à Bordeaux, annonce qu'un matelot descendu à terre à Coloncola, l'une des isles Célèbes, pour y cueillir des fruits, a été dévoré par un ser-

pent de 28 pieds de long , & dont la gueule étoit assez large pour contenir la tête d'un homme.

— Le citoyen Bourgoing est décidément parti de Hambourg pour Copenhague.

— M. Winter reste à Paris , chargé des affaires de la république batave en l'absence de M. Schimmelpenninck.

— Le citoyen Bocéardi part demain pour Gênes , dont il étoit chargé d'affaires à Paris ; il est nommé ministre des relations extérieures de la république ligurienne.

— Le Rhin étoit si bas à Mayence le 2 fructidor , qu'on fut obligé d'ôter quatre bateaux du pont. De mémoire d'homme on n'y avoit vu aussi peu d'eau.

V A R I É T É S .

Trait de courage.

Il faut recueillir avec soins tous les traits de courage qui tournent au profit de l'humanité. En voici un de cette espèce : Dans la soirée du 18 thermidor dernier , quatre citoyens se baignoient dans la Seine , sur un banc de sables , vis-à-vis le petit Andely. L'un d'eux , sachant nager , s'avance au milieu de la rivière , est pris par un étourdissement , s'enfonce & disparaît. Un de ses camarades , nommé Rebut , âgé de 19 à 20 ans , sachant peu nager , mais ne consultant que son cœur , s'élançe , plonge , saisit le malheureux qui se noyoit , & le ramene au rivage. Pendant ce tems-là les deux autres baigneurs , qui ne savoient pas nager , n'en veulent pas moins prêter secours ; ils s'avancent le plus possible , & trop , car ils tombent dans un précipice de 30 pieds de profondeur. Rebut , en traversant la surface de ce précipice , les voit au fond qui se débattaient contre la mort ; il lâche un moment sa prise , plonge de nouveau , enleve & pousse si violemment celui qu'il rencontre , que cette impulsion suffit pour le mettre à terre avec son compagnon qui le tenoit par la jambe. Cela fait , notre héros revient au premier , le ressaisit , non sans peine , & le porte à côté des deux autres ; tout cela sous les yeux & aux acclamations d'une foule ébahie & grossie aux cris les uns des autres.

S T A T I S T I Q U E .

On vient de publier un tableau statistique des pays ecclésiastiques de la Souabe et de la Franconie , qui n'est pas sans intérêt dans un moment où l'on renouvelle l'affaire des sécularisations. Nous allons en extraire quelques-uns des principaux traits :

L'évêché de Wurtzbourg produit du bléd en abondance , de bon vin , des fruits , des chevaux , des pâturages. . . . Son étendue est de 270 lieues carrées , sa population de 260,000 ames , ses revenus de 1,500,000 florins , son commerce par le Mein.

L'évêché de Bamberg produit bléd , vin , bétail , pêcheries , houblon , fer & charbon de terre. Son étendue est de 180 lieues , sa population de 185 mille ames , ses revenus de 100 mille florins.

La ville de Bamberg a 200 mille habitans ; elle fait son commerce sur la Redniz & le Mein.

L'évêché d'Augsbourg produit fer , marbre , bois & fruits.

Il a 120 lieues d'étendue , contient 70 mille ames , & rapporte 370 mille florins.

L'évêché de Constance , 12 lieues , 11 mille ames , 200 mille florins ; commerce avec la Suisse.

L'abbaye principauté de Kempten , 40 lieues , 36 mille ames , 210 mille florins.

La prévôté principauté d'Elwangen , 22 lieues , 18 mille ames , 120 mille florins , &c. &c.

Nous ne détaillerons pas les autres abbayes ; mais nous dirons que les pays ecclésiastiques de la Souabe & de la Franconie ont environ 750,000 habitans , & donnent de 3,700,000 à 4,000,000 de florins.

Bourse du 11 fructidor.

Amsterdam	Tiers cons	31 fr. 65 c.
Idem cour	Bons $\frac{3}{4}$	1 fr. 60 c.
Hamb.	Bons d'arrér.	84 fr. 00 c.
Madrid	Bons pour l'an 8.	86 fr. 75 c.
Madrid effect	Syndicat	64 fr. 00 c.
Cadix	Coupures	64 fr. 00 c.
Cadix effect	Or fin	104 f. 45 c.
Gênes effect	Ling. d'arg.	50 fr. 38 c.
Livourne	Portugaise	95 fr. 55 c.
Bâle	Piastre	5 f. 29 c.
Lyon	Quadruple	78 fr. 88 c.
Marseille	Ducat d'Hol.	11 f. 64 c.
Bordeaux	Guinée	25 f. 90 c.
Montpellier	Souverain	34 fr. 68 c.
Rente provis.		

Café Martinique , 2 fr. 30 c. — Café St-Domingue , 1 fr. 95 c. — Café Bourbon , 2 fr. 5 c. — Sucre de Hollande , 1 fr. 70 c. — Lompée anglais , 1 fr. 75 c. — Mélicse de 14 l. , 1 fr. 65 c. — Mélicse de 10 l. , 1 fr. 70 c. — Rafinée , 2 fr. 00 c. — Sucre pilé , 1 fr. 50 c. — Sucre terré blanc , 1 fr. 50 c. — Sucre terré blond , 1 fr. 00 c. — Sucre brut , 60 à 80 c. — Poivre de Hollande , 0 fr. 00 c. — Poivre anglais , 2 fr. 15 c. — Cacao Caraque , 1 fr. 80 c. — Cacao des Isles , 1 fr. 80 c. — Coton du Levant , 2 f. 90 c. — Coton de Fernambourg , 4 fr. 50 c. — Coton de St-Domingue , 4 fr. 10 c. — Huile d'olive , 1 f. 38 c. — Eau-de-vie $\frac{3}{4}$, 315 fr. — Cognac , 22 deg. , 230 fr. — Montpellier , 27 deg. 220 fr. — Potasse d'Amérique , 85 fr. — Potasse de Dantzick , 70 fr. 00 c. — Savou de Marseille , 1 fr. 10 c.

Le passage du Pô par l'armée française , commandée par le général Bonaparte , le 18 floreal an 4 ; estampe de 6 décimètres , 5 centimètres de large , gravée par Mercati fils , d'après le tableau peint en Italie par Bacler-d'Albe , artiste & militaire. Cette estampe , gravée avec beaucoup de soin & d'un grand effet , est le pendant de la bataille de Lodi , du même auteur. Toutes deux se trouvent à Paris , chez Bacler-d'Albe , ingénieur-géographe , rue des Moulins , n°. 542. Prix , 24 fr. les deux , & 12 fr. séparément.

Il faut affranchir les lettres & l'argent.

Code des Expropriations , ou Instructions & formules sur l'exécution des loix du 11 brumaire an 7 , en ce qui concerne les expropriations volontaires & forcées ; faisant suite au Code hypothécaire , du même auteur ; 2^e édition , revue , corrigée & augmentée ; par A. C. Guichard , défenseur avoué près le tribunal de cassation ; 1 vol. in-12. Prix , 5 fr. , & 4 fr. franc de port. A Paris , chez Garnery , libraire , rue de Seine , ancien hôtel Mirabeau.